

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accueil de jour de l'enfance

Coupe de près de 10 millions dans l'accueil de jour : quelle vision pour l'avenir ?

Le Canton de Vaud annonce une réduction de près de 10 millions du budget alloué à l'accueil de jour de l'enfance dès 2026. Cette décision fragilise l'avenir d'un dispositif pourtant indispensable alors même que la demande en places ne cesse de croître et que les réseaux et les communes font face à de multiples défis.

Une décision brutale et incompréhensible

La FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) verra son budget diminuer dès 2026, sans aucune garantie pour les années suivantes.

Pour rappel, la Loi sur l'accueil de jour (LAJE) fixe la contribution de l'État à 25% de la masse salariale du personnel éducatif. Or, cette part sera réduite à 23% en 2026, soit près de 10 millions en moins. Cette coupe remet en cause les engagements pris par le Canton, notamment lors de la RIE III, où un renforcement du soutien avait été annoncé.

Dans un contexte marqué par une pénurie de personnel, des besoins croissants en termes de qualité et d'inclusion et une demande toujours plus forte, cette décision envoie un signal catastrophique. Alors que l'accueil de jour constitue un véritable service public, indispensable pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale et pour favoriser l'égalité des chances, le Canton choisit aujourd'hui de se désengager. Ce choix peut être perçu comme le début d'un démantèlement du système.

Des conséquences directes pour les communes, les réseaux et les familles

Les réseaux et les communes travaillent déjà à répondre aux objectifs de développement fixés par les projections de MicroGIS SA, ainsi qu'aux enjeux d'inclusion, en veillant au maintien de la qualité de l'accueil ainsi que des conditions de travail. Sans réduction des prestations, la coupe annoncée risque de reporter la charge sur les communes, qui financent déjà toujours davantage l'AJE, ou sur les parents, qui assument déjà une part importante du coût. Quant à un report sur le personnel, il mettrait directement en péril la qualité de l'accueil et doit être écarté.

Cette incertitude budgétaire pourrait également freiner, voire remettre en question, certains projets de développement dans les communes, notamment dans le domaine préscolaire, alors même que la demande augmente constamment.

L'appel de la FRAJE

Si la FRAJE prend acte du fait que le financement 2026 devrait être garanti par la FAJE, ce qui rassure temporairement les communes et réseaux qui ont déjà bouclé leurs budgets, cette garantie ponctuelle ne règle en rien l'absence de vision à long terme.

La FRAJE appelle le Canton de Vaud à revenir sur sa décision et à définir clairement sa stratégie pour l'accueil de jour. Elle recommande que les moyens nécessaires soient inscrits durablement dans cette politique publique essentielle afin de garantir un système de qualité à la hauteur des ambitions affichées.

Seul le maintien d'un financement clair, stable et durable du Canton permettra d'assurer un accueil de qualité, des conditions de travail adéquates et une vision pérenne pour les réseaux et les communes.

Lausanne, le 24 septembre 2025

RENSEIGNEMENTS

Laurie Willommet, Présidente et Municipale à Vevey : 079 688 82 42, laurie.willommet@vevey.ch

David Payot, Conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers : 078 647 12 86, david.payot@lausanne.ch